



FORUM FÜR DIE INTEGRATION DER MIGRANTINNEN UND MIGRANTEN
FORUM POUR L'INTEGRATION DES MIGRANTES ET DES MIGRANTS
FORUM PER L'INTEGRAZIONE DELLE MIGRANTI E DEI MIGRANTI

Berne, 1 mars 2010

Chers délégués, chères déléguées

On a le plaisir de vous inviter à l'**assemblée générale 2010**.

Samedi, 20 mars 2010
09:30 – 16:00

Konferenzzentrum Egghölzli UNIA
Weltpoststrasse 20
3015 Berne

Dans l'annexe vous trouverez un talon d'inscription. Nous vous prions de nous le retourner **avant le 17 mars 2010** avec le nombre des délégué(e)s qui participeront à l'assemblée générale.

Afin de mettre au point le processus des élections nous demandons aux membres du FIMM (associations, fâitières et institutions membres), s'ils ne l'ont déjà fait, de bien vouloir:

1. Payer les cotisations pour l'année 2009 et si possible pour 2010 selon ce qui est stipulé dans le status. A savoir : 20.- CHF par année et par déléguée. CCP 30-709975-1.
2. De nous confirmer par e-mail les noms des délégués ainsi que leurs coordonnées (adresse postale, téléphone, e-mail).

En espérant de vous retrouver le 20 mars 2010, nous vous prions d'accepter, chères déléguées et chers délégués, nos meilleures salutations.

Le secrétariat du FIMM

Annexe

- Talon d'inscription
- Ordre du jour
- Règlement pour l'assemblée générale
- Rapport annuel 2009
- Liste des activités 2009
- Budget 2010

l'assemblée générale
Samedi, 20 mars 2010, 09:30 - 16:00
Konferenzzentrum Egghölzli UNIA
Weltpoststrasse 20, 3015 Bern

Itinéraire

Prenez le tram n° 3 direction Saali en face de la gare centrale
Sortiez à la station «Egghölzli» après environ 12 minutes de trajet.
Vous vous retrouverez en face d'un grand bâtiment brun (Centre de conférences
Egghölzli).

Anreise

Im Hauptbahnhof in das Tram Nr. 3 Richtung Saali einsteigen.
Nach ca. 12 Minuten bei der Haltestelle „Egghölzli“ aussteigen.
Wenn sie sich um 180 Grad drehen, stehen Sie vor einem grossen braunen Gebäude
(Konferenzzentrum Egghölzli).



Assemblée Générale du FIMM

Samedi 20 mars 2010, 09:30 – 16:00

Konferenzzentrum Egghölzli UNIA
Weltpoststrasse 20, 3015 Berne

Ordre du jour

1. **Accueil et salutations**
2. **Protocole de l'assemblée générale du 1 mars 2009**
3. **Rapport annuel 2009**
4. **Comptes 2009 et rapport des vérificateurs des comptes**
5. **Informations des groupes de travail:**
 - Santé
 - Media
 - Formation et éducation
 - Coopération internationale
6. **Elections:**
 - Vice président-e
 - Réviseur/révisseuse de comptes
7. **Présentation de projets:**
 - Santé et migration
 - Web For Migrants
8. **Présentation et consentement des activités et du budget 2010**
9. **Présentation de Georg Kreis, commission fédérale contre le racisme (tbc)**
10. **Présentations:**
 - FIMM Fribourg
 - Association „Aucun enfant n'est illégal“
 - Informations sur la révision de la loi sur la nationalité
 - Femmes et migration
11. **Divers**
12. **Clôture**

Inscription

Oui, je participerai à la séance de l'Assemblée générale ordinaire du FIMM Suisse.

Date: **samedi 20 mars 2010**

Temps: Arrivée 09h00

Lieu: UNIA, Weltpoststr. 20, 3000 Berne 15

Veuillez vous inscrire au plus tard **jusqu'au 17^{er} mars 2010**. Merci beaucoup.

E mail info@fimm.ch // Par courrier de la poste: FIMM Suisse, case postale 6117, 3011 Berne

Inscription à l'AG ordinaire du FIMM Suisse:

Nom:

Prénom:

Organisation avec indication d'adresse:

Adresse personnelle:

Tél.:

Email:

Date de paiement de la cotisation comme délégué e (2009 et 2010):

Remarques:

Date:

Signature :

Règlement de l'Assemblée générale

1. Le règlement est soumis à l'approbation de l'Assemblée générale au point 2 de l'ordre du jour „Règlement de l'Assemblée générale“.
2. Nous n'aborderons que les points à l'ordre du jour.
3. Il n'y a de décision que sur les points 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10, 12 et 15.
4. Le temps de parole des points de l'ordre du jour qui font l'objet d'une présentation est laissé à l'appréciation de la présidence du FIMM, de même que le temps de parole des interventions qui leur sont relatives.
5. Les votations se font à main levée pour les points 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10 et 14.
6. Les élections se font à bulletin secret pour le point 12.
7. Les décisions des votations et des élections se font à la majorité absolue.
8. Les candidatures pour les élections au point 12 doivent être communiquées au secrétariat du FIMM en début d'Assemblée générale et au plus tard avant le point 6 de l'ordre du jour.

Reglement der Generalversammlung

1. Das Reglement unterliegt der Genehmigung durch die Generalversammlung unter Punkt 2 der Traktanden „Reglement der Generalversammlung“.
2. Wir werden nur die Punkte gemäss Traktanden behandeln.
3. Beschlüsse werden nur zu den Punkten 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10, 12 und 15 gefasst.
4. Über die Sprechzeit zu Punkten der Traktanden, die Gegenstand einer Präsentation sind, entscheidet das Präsidium des FIMM, ebenso über die Sprechzeit der nachfolgenden Wortmeldungen.
5. Die Abstimmungen zu den Punkten 2, 3, 4, 6, 8, 9, 10 und 14 erfolgen durch Handerheben.
6. Die Wahlen zu Punkt 12 erfolgen geheim mittels Wahlzettel.
7. Die Abstimmungs- und Wahlbeschlüsse werden mit absoluter Mehrheit gefasst.
8. Kandidaturen für die Wahlen aus Punkt 12 sind dem Sekretariat des FIMM zu Beginn der Generalversammlung mitzuteilen, spätestens jedoch vor der Behandlung von Punkt 6 der Traktanden.

Rapport annuel 2009

TABLE DES MATIERES

1. MOT DE LA PRESIDENCE

2. ACTIVITES

- 2.1. Projet Groupes de travail
- 2.2. Pétition pour la protection des migrants
- 2.3. Projet Web for Migrants
- 2.4. Conseil consultatif des Nations Unies
- 2.5. Représentations
- 2.6. Participations
- 2.7. Autres activités

3. ORGANISATION ET EVOLUTION INTERNE

- 3.1. Réforme des structures
- 3.2. Projet « Forum für Integration »
- 3.3. Instances 2008
- 3.4. Associations membres
- 3.5. Groupes de travail
- 3.6. Comité de soutien
- 3.7. Locaux

4. COMMUNICATION ET MEDIAS

- 4.1. Communiqués de presse
- 4.2. Site internet
- 4.3. Newsletter
- 4.4. Divers

1. MOT DE LA PRESIDENCE

Grâce à son positionnement lors des manifestations interculturelles, les tables rondes, les conférences et au sein des organisations professionnelles et les écoles, comme la participation active aux projets, FIMM a apporté une contribution importante et nécessaire à la poursuite du travail perspicace d'intégration.

Avec le soutien et la promotion des différentes activités spécifiques et la fusion d'intérêts de la base et des préoccupations, le FIMM a mis sur pied à temps une plateforme d'échange animée dans le projet à temps une plate-forme d'échanges animés, justifiant ainsi un certain nombre de projets spécifiques, dont certains sont concrétisés et d'autre en cours de réalisation. Une prise de conscience a eu lieu. En même temps le FIMM a été un office de médiation entre les organisations de migrants et les institutions suisses qui partagent les mêmes préoccupations ou problèmes. Grâce aux réunions de l'administration et à l'organisation de l'assemblée annuelle des délégués il y a eu un échange régulier entre les migrants sur des questions sociales importantes comme la convention d'intégration, le rôle et la place des migrants dans l'intégration, etc.

Le FIMM a exprimé à travers des événements divers, les préoccupations des migrants et des organisations autochtones et à sensibilisé les autorités sur les questions clés. Par exemple, le 24 novembre 2009, le FIMM a organisé une conférence sur la santé et les migrants. Plus d'une centaine de personnes provenant de diverses organisations suisses et d'immigrants ont participé.

Il y eu des échanges en 3 ateliers. Cela a conduit à un nouveau réseau avec diverses organisations. L'Organisation des conférences sert comme outil d'intégration et de sensibilisation pour atteindre plus une grande inclusion possible dans le but de mieux ancrer le projet. Cependant l'expérience a montré que la réputation du FIMM souffre puisque les délégués du FIMM n'ont toujours pas étaient présents lors de réunions clés. Particulièrement utile et avantageuse, l'information offerte aux représentants et des membres du FIMM a démontré la possibilité d'accès à des secteurs variés comme la santé, l'éducation, la culture, le travail, la politique, et il faut en maintenir l'intensité pour un accès permanent à l'information et divers contacts.

FIMM a deux projets, à savoir «les droits civils à travers la formation et l'éducation"et " la santé et la prévention par conçu par les migrants pour les migrants". Les deux projets sont mis en œuvre en coopération avec les associations de migrants. Les projets du FIMM s'adressent aux migrants dans leurs organisations et en leur langue maternelle pour attirer l'attention sur des questions importantes. Cela contribue à l'intégration. Les organisations des migrants reçoivent ainsi des utiles pour leurs activités. Grâce à la médiation, il y a eu une meilleure perspective des activités susceptibles de s'accorder à la section locale.

L'introduction des points de vue a eu lieu a) sur les activités fondées sur les questions sociopolitiques qui les préoccupaient réellement et activement b) sur l'expression des préoccupations sous forme de communiqués de presse dans les différents médias suisses et migrantes et dans les conférences etc . Cette mise en réseau et le placement ont été assurés. . Avec des opinions et suggestions sur les conséquences éventuelles le FIMM pourraient influencer le processus d'intégration. Le bulletin d'information du FIMM a aidé ses membres, les clubs, et les organisations intéressées travaillant sur les questions de migration. Le bulletin a été envoyé à un total de 1717 adresses.

Secrétariat FIMM

2. ACTIVITES

Le Forum pour l'intégration des Migrants et des Migrants (FIMM ou FIMM Suisse) est l'organisation faitière des associations de migrants en Suisse. Il a été fondé en novembre 2000 à Berne. Les communautés de plus de 50 nationalités sont représentées au FIMM Suisse par environ 300 délégué-e-s.

Dans son rôle de représentant des intérêts des migrant-e-s vis-à-vis des autorités, des partis politiques, du législatif, de l'économie et des organisations de la société civile, le FIMM Suisse élabore régulièrement des prises de positions sur des thématiques politiques d'actualité et participe à des procédures de consultation. Le FIMM est le représentant reconnu des migrant-e-s vivants en Suisse et partenaire politique officiel dans le domaine de l'intégration.

2.1. Projet Groupes de travail

Le FIMM en tant que représentant des organisations de migrants est interpellé en permanence sur des questions les plus diverses concernant l'intégration, l'organisation de ses membres et les prises de position sur différents sujets relatifs à l'intégration des étrangers. Les groupes de travail du FIMM ont été créés pour donner réponses à ces inquiétudes.

Parmi les 8 groupes de travail il y a 5 qui sont actifs:

- Groupe de travail sur les migrations et la crise économique (réunion d'information)
- Groupe de travail sur éducation a réalisé le projet « Citoyenneté par l'éducation et la formation »
- Groupe de travail sur la santé et les droits sociaux a mis sur pied un projet de prévention de la santé des migrants pour les migrants
- Groupe de travail sur l'information et la communication a réalisé l'édition du bulletin d'information.
- Groupe de travail international a réalisé une pétition.

Les groupes de travail se sont réunis de différentes manières et en fonction de l'intensité du sujet. Les ressources humaines y ont joué un rôle important. Les documents et les rapports des groupes de travail sont disponibles.

2.2. Pétition pour la protection des migrants

Le 18 décembre 2008, Journée internationale des migrants, le FIMM a lancé une pétition pour la ratification de la « Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille ». Le FIMM et ses associations membres ont rassemblé 3400 signatures et les ont soumis le 18.12.2009 au parlement fédéral. La réponse est toujours dans l'attente.

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille le 18 Décembre 1990. Elle est la principale norme internationale qui permet de mesurer les mécanismes de protection des personnes migrantes. La Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille est entrée en vigueur le 1er Juillet 2003. En réponse à une demande du Conseiller national Paul Rechsteiner, le Conseil fédéral a rejeté le 10 septembre 2003 la ratification de la Convention de l'ONU sous prétexte que «le projet de nouvelle loi fédérale sur les étrangers (LEtr) est en cours de délibération parlementaire ». Or cette nouvelle LEtr a été acceptée en vote populaire en 2006 et est en vigueur depuis 2007. Les organisations de migrant-e-s comptent maintenant demander au Conseil fédéral d'examiner la ratification de la Convention des Nations unies.

La convention protège les droits fondamentaux de tous les travailleurs et travailleuses migrants. Il s'agit surtout des droits essentiels comme les droits civils et politiques, y compris la protection contre la torture ou le travail forcé, le droit à une procédure ordinaire et à la sécurité de la personne, ainsi

que la liberté d'expression et la liberté de religion. Nous considérons la signature de cette Convention des Nations Unies comme un signal positif vis-à-vis des migrant-e-s vivants en Suisse. Elle permet également d'améliorer l'image de la Suisse à l'étranger.

2.3. Projets en développement

Les projets suivants sont encore dans une phase de développement

Le projet pour la **prévention de la santé »par les migrants pour les migrants.**" sera organisé avec la participation de la croix rouge, des experts et des psychologues, dans la période d'octobre 09 à décembre 2010 en Suisse romande et en Suisse alémanique.

- **L'échange de communication et les enquêtes** en rapport avec la **question des mariages forcés.** Coordination entre les communautés de migrants, agences spécialisées et les institutions d'enquête. En outre, la participation et les apports de la base aux sessions relatives à ce sujet.

2.5. Projet Web for migrants

En collaboration avec différentes associations et sous la supervision de *Sociolution*, le FIMM a continué à collaborer en 2008 au projet Web for Migrants. Il s'agit de la création d'un site internet pour répondre dans les langues d'origine des migrants aux diverses questions qu'ils se posent sur ce qu'ils doivent savoir pour vivre en Suisse. En 2009 cet objectif a été encore poursuivi.

2.6. Conseil consultatif des Nations Unies

Dans le cadre du Conseil économique et social des Nations Unies, le FIMM Suisse a poursuivi son travail de représentant des migrants. Différentes actions ont été menées en vue d'y renforcer la présence et la participation de notre organisation.

2.7. Représentations

En 2009, le FIMM a participé régulièrement aux séances, journées d'information, groupes de travail des organisations et conseils suivants :

Association bernoise pour l'intégration
Commission éducation et migration de la CDIP
Commission fédérale de la famille
Commission fédérale sur l'habitat
Conseil consultatif des Nations Unies
Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ)
Direction du développement et la coopération (DDC)
Faïtière suisse des interprètes culturels
Forum national Age et Migration
Forum Santé et migration
Groupe amiante de la SUVA
Groupe de recherche sur les accidents du travail (FNRS)
Groupe d'expert stratégie santé de l'Office fédéral de la santé publique
Informationsstelle für Ausländerinnen-und Ausländerfragen (ISA Bern)
Maison des religions du canton de Berne
Migratio
Plateforme suisse des sans-papiers
Projet Web for Migrants

2.8. Participations

Dans le projet «Web pour les migrants» FIMM travaille avec d'autres associations. Dans la ville de Berne, le FIMM est impliqué avec sociologue de Susanna Fankhauser dans le forum de migration. Le FIMM a présenté le point de vue des migrants lors du groupe de travail dans une étude préliminaire « Coûts et bénéfices de la traduction interculturelle dans les soins de santé "SAC. Ce groupe comprenait 15 organisations.

FIMM a participé dans les événements qui ont été organisés dans le cadre du TAK.

FIMM est demandé à maintes reprises par différentes organisations de coopération, y compris la coopération avec le projet pilote « Kulturbrücke » DIALOG – entre les écoles / étudiants HSK et le Schweizer Schulzimmer. La Collaboration entre le Public Health Services et le FIMM - informations de santé de la population migrante. Une collaboration faite sous la forme d'ateliers et de prévention avec la NCBI Suisse (National Coalition Building Institute) contre la discrimination, le racisme, la violence, l'antisémitisme, l'islamophobie.

La base de données est régulièrement mise à jour et améliorée. Les informations par bulletin d'information (a / f) se sont avérées bénéfique et il est souhaitable d'augmenter le nombre de bulletin publié de 3 à 6 publications.

L'échange, la plate-forme et les processus de communication de FIMM comprennent:

- a) La communication avec les membres du FIMM par l'intermédiaire de bulletins, et par le biais de réunions régulières, des groupes de travail et autres comités ad hoc de travail.
- b) Formulation d'opinions: A travers les discussions internes: des réunions de la direction, des groupes de travail, du secrétariat et de la présidence, de l'assemblée des délégués et les rencontres avec le comité de soutien. La formulation d'opinions extérieures: Lors des visites et de la participation à diverses manifestations et réunions.
- c) Les positions formulés à la demande des organisations des migrants et de leurs représentants, mais également au sein du FIMM: entreprise de coopération active du secrétariat, de la direction ou de la présidence.
- d) L'organisation des conférences est soumise à l'approbation de la direction et de la présidence (propositions proviennent des groupes de travail ou des membres de la direction, des membres des associations ou du secrétariat). Les organismes susmentionnés se partagent les tâches et mettent en œuvre la conférence ainsi que l'évaluation. Une personne prend la responsabilité et le suivi.
- e) Participation à des groupes de travail: non seulement les membres de la direction, mais aussi tous ceux qui sont intéressés peuvent participer et apporter leurs compétences et connaissances professionnelles.

Les difficultés de collaboration dans ce contexte sont les suivantes: tous les membres de la direction et de la présidence sont des bénévoles et ne peuvent pas assister aux diverses réunions qui ont eu lieu toute la journée.

En 2009, le secrétariat, la présidence et les membres de la direction du FIMM ont participé à différentes séances, assemblées générales et manifestations de ses organisations membres dans toute la Suisse.

La représentation a également été assurée dans les manifestations organisées par les institutions fédérales dont notamment celles de la Commission fédérale pour les questions de Migrations (CFM), Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), Office fédéral de la communication (OFCOM).

Le FIMM a également pris une part active dans les discussions au niveau international (conférences internationale de la Fédération des colonies libres italiennes, Conseil consultatif des Nations Unies), communal et dans la sphère académique.

2.9. Autres activités

Soutien aux différentes institutions et ONG (diffusion de matériels d'information, mise à disposition des infrastructures du FIMM et de la salle de conférence), soutien organisationnel aux associations de migrants (mise à disposition des infrastructures du FIMM, rédaction de lettres, traductions, etc.), diffusion d'informations générales aux délégués du FIMM (informations institutionnelles, informations des communautés migrantes sur leurs activités respectives, informations sur les événements dans le domaine de l'admission, l'intégration, les votations fédérales, ainsi que dans d'autres domaines des politiques publiques, etc.).

3. ORGANISATION ET EVOLUTION INTERNE

3.1. Réforme des structures

Plateforme

Les activités principales destinées à la plate-forme étaient effectuées en 2009 (conférence, réunion avec le Comité de soutien, 2 conférences de presse, la réunion des délégués, réunion du groupe de travail, le concept du marketing, correspondance aux membres de soutien, édition du bulletin d'informations, etc.) Il n'y avait pas de répartition systématique de thèmes, et il n'a pas été consigné par écrit dans le plan d'activités, mais la présidence, le secrétariat et chaque groupe de travail a assumé mieux ses responsabilités. Les activités ont été définies sur la base des enjeux actuels et traitées par les groupes de travail.). Il a été procédé à une conférence avec 100 participants (24.11.09 "Santé"). Le FIMM a toutefois suscité des commentaires positifs (par voie orale et en ligne). Lors de la manifestation contre l'initiative des minarets il y a eu une faible participation (juin 2009). D'après la réaction au questionnaire, les participants étaient satisfaits de l'événement. Afin de garantir un nombre élevé de participants, le FIMM a acquis les connaissances nécessaires pour organiser de tels événements importants sans précipitation.

Dans la base de données, tous les contacts avec les médias, les professionnels, les institutions de recherche ont été recueillis. 500 lettres ont été envoyées aux potentiels membres de soutien.

Les dirigeants des groupes de travail et l'équipe du projet ont effectué des protocoles de leurs activités.

FIMM a exprimé son opinion sur les thèmes suivants : la contre initiative sur les minarets, l'introduction de la carte d'identité biométrique pour les migrants, révision de loi sur les étrangers, la TAK, la libre circulation des personnes.

Pétition - Convention des Nations Unies pour la protection des migrants, 3800 signatures collectées. Cela a conduit à des contacts et des échanges intensifiés.

Communication et information

Des communications et informations régulières ont eu lieu à différents niveaux. Elles sont été suivies sous forme de distribution de bulletins d'information, la mise à jour du site, la présence et l'accessibilité du secrétariat ou la présence d'un répondant, la réponse par voie électronique et téléphonique aux préoccupations et aux questions relatives à l'intégration comme les communiqués de presse.

Une place avec un Pensum de 40% a été mise à disposition et financée avec l'aide amicale du syndicat Unia. En 2009 Mehmet Akyol avait eu principalement la tâche de produire le Newsletter FIMM-NEWS et avait travaillé au développement de notre réseau en Suisse Alémanique. Kevin Luximon a été employé jusqu'en janvier 2010 avec un pensum de 80% au secrétariat.

3.2. Projet « Forum für Integration »

La réorganisation du travail du FIMM s'est poursuivie avec le dépôt et l'acceptation par l'Office fédéral des migrations (ODM) du projet «Forum für Integration ». Ce projet ne finance par les structures

associatives du FIMM ni les prises de positions politiques. Il permet en revanche de mieux cadrer les tâches du FIMM soutenue par un financement fédéral.

Ce cadre de travail nouveau et son application ont accéléré la discussion interne quant à la réforme des structures. Les objectifs généraux et quantitatifs ont été définis, le controlling amélioré. Ce matériel a servi de support pour notamment redéfinir la politique de communication externe (site Internet, newsletter, journées d'information, prises de position par communiqué de presse, etc.), de communication interne (débats, prises de positions thématiques, activités et discussions, etc.), la systématisation du travail administratif et enclenché un processus de revalorisation des groupes de travail.

Ce projet a permis en outre le développement des contacts et échanges avec l'Office fédéral des migrations (ODM) et la Commission fédérales pour les questions de migrations.

Outre le projet «Forum für Integration », il convient de rappeler que le FIMM finance ses autres activités par différentes sources de revenus, dont le soutien toujours fidèle de la Fondation Landis & Gyr. Nous soulignons également le travail bénévole énorme des membres du FIMM. Qu'ils en soient ici remerciés.

3.3. Instances 2009

Présidence

Emine Sariasalan, présidente FIMM.

Fiammetta Jahreiss, vice-présidente

Magay, vice-président FIMM.

Comité de direction

Christina Anliker, Sophie Marie Andela, Bülent Ant, Nuray Ay, Antonio Cunha, Peri Even, José Galán, Luis Carlos Garcia, Guglielmo Grossi, Alagipody Alagipody Gunaseelan, Dijana Hasanbegovic, Fiammetta Jahreiss, Satish Joshi, Rodrigo Montaluisa-Vivas, Mariela Muri-Guirales, Thanh Dung Nguyen, Adalbert Nougá, Didier Nsasa, Armando Okito, Marilú Pacheco, Jure Primorac, Salvatore Reina, Abilio Rodrigues, Francisco Ruiz, Emine Sariaslan, Ana Stevania, Magueye Thiam, Grazia Tredanari, Céleste Ugochukwu, Andrea Weiss Michael.

Réviseurs des comptes

Jorge Rodrigues, Zlatko Pintaric.

Commission de résolution des conflits

Nguyen Thanh Dung, Susana Fankhauser.

Secrétariat

Mehmet Akyol, chef de projet

Kevin Luximon, chef de projet (jusqu'à octobre 2009)

3.4. Associations membres

Le nombre d'organisations membres du FIMM s'est stabilisé en 2009. La base de données compte ainsi 743 entrées. Le nombre de délégués des associations au niveau du FIMM se monte à 223.

Les sujets ont été subdivisés:

- associations du secteur social
- du secteur culturel
- associations régionales
- associations religieuses
- associations sportives

- fédérations
- associations des femmes
- journaux
- associations économique

3.5. Membres actifs des Groupes de Travail FIMM 2009

(voir annexe)

3.6. Comité de soutien

Le comité de soutien du FIMM est un groupe de 28 personnalités publiques des milieux politiques (de tous partis), syndicaux, culturels, religieux et économiques qui, de par leur notoriété et leurs compétences, affichent leur soutien au FIMM. Ce groupe de soutien a été fondé à Renens (Vaud) en 2007. A la fin de l'année 2008, ce groupe a été relancé et tenu informé des évolutions récentes et actuelles du FIMM. Il s'agit désormais de mieux cibler et conceptualiser les apports de ce groupe de soutien aux activités du FIMM. En avril 2009 une réunion annuelle a également eu lieu.

3.7. Locaux

Afin de réduire les charges fixes du FIMM, une partie des locaux de la Speichergasse a été sous-louée à l'*Entraide protestante suisse (EPER)* du 01.05.2008 au 31.12.2008.

4. COMMUNICATIONS ET MEDIAS

4.1. Communiqués de presse

4.2. Site internet

Le seul site internet officiel du FIMM est www.fimm.ch. On y trouve des informations actuelles, avis, indications concernant l'organisation, la charte du FIMM et des contacts. Le site Internet a été développé en 2009.

4.4. Newsletter

Environ 1000 copies de la version imprimée ont été envoyées aux associations membres du FIMM et à d'autres personnes et associations intéressées. Le Newsletter a aussi été envoyée électroniquement. Cette manière de communication a été utilisée en 2009 de manière renforcée et systématisée. La réalisation a été garantie par le secrétariat et le groupe de travail « information et la communication » qui est géré par Peri Even.

4.5. Divers

Par l'**utilisation des nouveaux médias et plates-formes**, le FIMM veut se positionner dans **Facebook**. Il existe déjà un **groupe FIMM** qui donne meilleur accès aux nouveaux groupes cibles et s'adapte aux nouveaux besoins. Ce groupe compte principalement des jeunes personnes qui apportent des nouvelles approches pour le FIMM.

Liste des activités 2009

Nennung der Aktivität A - Z	durchgeführt ja/nein Anzahl	Termingerecht ja/nein	Begründung
Anfragen/Kontakte	Ja / Migrantenvereine: Bosnische, Kurdische, Albanische ev. weitere Institutionen: NCBI Public health Services DIALOG Universität Lausanne Migraweb Second@s PLUS UNIA Behörden: EKM Bund Prozess TAK Tripartite Kommission Schulen:	16.11.2009 Nov. 2009 15.1.09 11.02./27.02.09/27.03./ 31.03.09	Thema Minarettverbot, Zwangsverheiratung Anfrage Anfrage Anfrage Einsatz bezüglich Minarett- /Interkulturalitätsfrage Auftrag Datenbank für Migraweb Anfrage Publizieren unsere Aktivitäten in der Zeitschrift Horizont 41 Integrationsmassnahmen (AuG, AsylG, Sans-papiers)
Arbeitsgruppe Arbeit – Projektleitung Oscar Valero/C. Anliker	Ja	Ja	Migration und Wirtschaftskrise
Arbeitsgruppe Bildung – Projekt Leitung Susanna Fankhauser	Ja	Ja	Projektkonzept: Bürgerschaft und Schulung entstanden
Arbeitsgruppe soziale Rechte und Gesundheit – Projektleitung Emine Sariaslan	Ja	Ja	Projektkonzept: Gesundheit und Migration entstanden
Arbeitsgruppe Information und Kommunikation – Projektleitung Peri Event	Ja	Ja	Newsletter, Ermittlung für eine Broschüre des BFM für türkische Staatsangehörige
Arbeitsgruppe Internationale Zusammenarbeit – Projekt-leitung Rodrigo Montaluisa	Ja	Ja	Petition – Uno-Konvention zum Schutz der Migranten
Arbeitsgruppe politische Rechte Projektleitung Rodrigo Montaluisa	Ja		AuG
Arbeitsgruppe Alter – Projektlgt.Susanna Fankhauser	Kein Aktivität		
Arbeitsgruppe Wohnen – Projektleitung Antonio Da Cunha	Kein Aktivität		
Arbeitsgruppe Interkultur-alität – Projektleitung Antonio Da Cunha	Minarettinitiative Friedhöfe		
Arbeitsgruppe Sans-papier – Projektleitung Luis Carlos Garcia	Kein Aktivität		
Besuch Migranten Vereine	Ja / 21 Vereine	Ja	
Datenbank	wird regelmässig aktualisiert		
Demoaufruf mit UNIA	Ja	Ja / 19.09.2009	
FIMM Plattform als Vernetzung und Drehscheibe	Ja	Ja	
Fundraising	Einnahmen Bürovermietung Migraweb 20 % UNIA 40 % Spenden (Fr. 11.000)		

Generalversammlung	Ja	Ja / 25.04.2009	
Jahresplanung 2010	Ja ▶ Jugendgewalt ▶ Integration, Zusammenleben und Ängste ▶ Vorurteile abbauen ev. mit NCBI/Peacecamp ▶ Gleichstellung ▶ Migration in den Medien		
Kommunikationskanäle Arbeitsgruppen	Ja / 1 x jährlich		Zwischenbericht an den Vorstand/Präsidium Delegierte
Kontaktstelle/Bürobesetzung	Ja / 3 Tage pro Woche	% Anwesenheit ehrenamtlich Sekretariat	
Marketingskonzept	Situationsanalyse Marketingsstrategie Marketingsmassnahmen Marketingscontrolling Weiter: CV Vorstandsmitglieder Aufstellung Gönnerliste, Sponsoren Kollektivbeurteilung Sitzung. Arbeitsmethoden		
Mitgliederaktivitäten	Ja / 14 Zürich Solothur St. Gallen Luzern Bern Freiburg		Teilnahme Vereinsitzungen mit dem Zweck FIMM vorstellen
Mitgliederversammlung Bern	Ja 2 Sitzungen je 5 TeilnehmerInnen	Ja	
Mitgliederversammlung Zürich	Ja 3 Sitzungen je 11 TeilnehmerInnen	Ja	
Newsletter	ja / 3 Ausgaben online 2 davon print	Ja	
Organisation öffentlicher Diskussionsforen			
Petition		18.12.2009	UNO-Konvention zum Schutz der Migranten
Podiumsdiskussion	ja	Ja	Zum Projekt Gesundheit und Migration
Pressekonferenz	Ja zu Anti-Minarettinitiative	Ja 27.10.2009	
Pressemitteilungen an Medien	Ja / 8 ▶ Minarettverbotsinitiative ▶ Gebietsfremde Arten ▶ Checkliste zum IV-Missbrauch	Ja	z. K. an Mitglieder und Institutionen
Projektkonzepte: ● Gesundheit und Migration ● Bürgerschaft und Schulung	Ja / 2 x	Ja	
Referate	Ja Mädchenhaus Zürich TAK EKM		Zwangsverheiratung
Stellungnahmen, Vernehmlassung,	ja / 5 X	Ja	

Verfahren	<ul style="list-style-type: none"> ▶Minarettverbots-Initiative ▶Biometrische Ausweise ▶AuG-Revision ▶Personenfreizügigkeit ▶TAK 	<p>26.01.09</p> <p>11.02./27.02.09/27.03./31.03.09</p>	<p>Verbesserungsvorschlag zu Visumpflicht im Schengenraum</p>
Teilnahme an auswärtigen Tagungen, Foren etc.	<p>Ja</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Tagung Zwangsehe ▶ Vorschulkinder, eine Infoveranstaltung der EDK 	<p>27.11.2009</p>	
Tagung des FIMM zum Thema Gesundheit und Migration	<p>Ja</p> <p>100 TeilnehmerInnen</p>	<p>Ja / 24.11.2009</p>	<p>Auswertung Zufriedenheit: ? %</p>
Vereinsversammlung: Petition für die Ratifizierung die Uno – Konvention zum Schutz der Migranten	<p>Ja</p>	<p>Ja / Febr. – Dezember 2009</p>	
Verteilaktionen mit UNIA	<p>Ja</p> <p>Thema Minarettinitiative</p>	<p>Ja / 5.11.2009</p>	<p>Verteilaktion fanden auch online statt bzw. Briefkasten</p>
Vorstandsitzungen	<p>ja</p>	<p>21.02.2009</p> <p>21.03.2009</p> <p>06.06.2009</p> <p>05.07.2009</p> <p>29.08.2009</p> <p>24.10.2009</p> <p>12.12.2009</p>	
Webseite / Internetauftritt	<p>Wird regelmässig aktualisiert</p> <p>Zusammenarbeit mit Migraweb</p> <p>Facebook Gruppe gegründet</p>	<p>Ja</p> <p>21.02.2009</p>	<p>Auf Migraweb findet man neue Informationen in allen Bereichen</p> <p>die Plattform wird noch nicht genutzt. (Erreichung neuer Zielgruppe möglich)</p>

Berne, 30.01.2010 - DH